

Séance du 25 septembre à 19 heures

Le vingt-cinq septembre deux mille dix-neuf, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de CAILLAC, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (35)

Mme FOURNIER Martine (Bellefont – La Rauze), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), M. SAN JUAN Alain (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), M. COLIN Henri (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors), Mme LOOCK Martine (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TULET André (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieyrac), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjols), M. STEVENARD Daniel (Pradines), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure), M. LAVAU Pascal (Trespoux-Rassiels),

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (1)

Mme TEULIERES Marcelle (Arcambal),

Membres présents dont 1 suppléants : 36

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (33)

M. LABRO Didier (Arcambal), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), Mme LAGARDE Geneviève (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors - procuration donnée à M. COLIN), M. SIMON Michel (Cahors – procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc), Mme BOUIX Catherine (Cahors), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme LENEVEU Hélène (Cahors – procuration donnée à Mme LOOCK Martine), Mme HAUDRY Sabine (Cahors - procuration donnée à Mme FAUBERT Françoise), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), M. DEBUISSON Guy (Cahors), Mme CHANUT STOEFLER Sylvie (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors - procuration donnée à Mme BONNET), M. CASTANG Stéphane (Cahors), Mme LANES Bénédicte (Douelle) - retard arrivée à 20h -, M. PETIT Jean (Espère), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), M. REIX Jean-Albert (Lherm), Mme CALAS Béatrice (Maxou), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. MARRE Denis (Pradines – procuration donnée à M. STEVENARD Daniel), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), Mme HILT Martine (Pradines), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus), M. GILES Jérôme (St Gély – Vers), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard).

Procurations : 6

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

AR PREFECTURE

046-200023737-20190925-06_25_09_2019-DE
Regu le 01/10/2019

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Finances

Objet : Ajustement des Autorisations de Programme/Crédits de Paiements (AP/CP)

A été adopté à l'unanimité

Délibération n° 6
Affiché au
GRAND CAHORS le :
09 OCT. 2019



AR PREFECTURE
046-200023737-20190925-06_25_09_2019-DE
Regu le 01/10/2019

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 25 septembre 2019
Rapporteur : Daniel JARRY

Directions des Finances et Techniques

Objet : Ajustement des Autorisations de Programme/Crédits de Paiements (AP/CP)

Mesdames, Messieurs,

Vous avez précédemment délibéré pour mettre en place la procédure des AP/CP pour différentes opérations.

- **Complexe sportif de la Croix de Fer à Cahors :**

Aujourd'hui, il convient de délibérer pour ajuster le montant de l'Autorisation de Programme et des Crédits de Paiement 2019 pour cette opération car des dispositions techniques spécifiques imprévues sont apparues pour la mise en œuvre des réseaux dans les vides sanitaires. Cela implique une mise en œuvre en tranchées depuis l'extérieur du bâtiment avec des excavations complémentaires pour rejoindre les réseaux en vide sanitaire.

Pour mémoire, AP précédente 969 406,90 euros

Projet	Opération	AP / TOTAL opération TTC				
Reconversion de l'ancienne piscine de la Croix de fer en complexe sportif	N°1561	1 030 000,00 €				
Crédits de Paiement (CP) dépenses		réalisé 2017	réalisé 2018	2019	2020	Total
Dépenses prévisionnelles		362 501,40 €	162 930,28 €	474 568,32 €	30 000,00 €	1 030 000,00 €
Crédits budgétaires recettes		réalisé 2017	réalisé 2018	2019	2020	Total
Subventions notifiées		105 643,00 €	169 346,77 €	50 000,00 €	112 440,23 €	437 430,00 €
FCTVA		59 464,73 €	26 727,08 €	77 848,19 €	4 921,20 €	168 961,20 €
Solde Grand Cahors		197 393,67 €	-33 143,57 €	346 720,13 €	-87 361,43 €	423 608,80 €

- **Aménagement des rues du Site Patrimonial Remarquable de Cahors – Programme 2019 :**

Aujourd'hui, il est souhaitable de modifier la répartition des crédits de Paiements car le planning est en avance sur le calendrier prévisionnel :

Projet	Opération	AP / TOTAL opération TTC
Aménagement des rues du site patrimonial remarquable de Cahors : programme 2019	N°2235	1 345 000,00 €

Crédits de Paiement (CP) dépenses	2019	2020	Total
Dépenses prévisionnelles	700 000,00 €	375 000,00 €	1 345 000,00 €
Compte de tiers	100 000,00 €	170 000,00 €	

Crédits budgétaires recettes	2019	2020	Total
FCTVA	114 828,00 €	61 515,00 €	176 343,00 €
Subvention notifiée REGION	102 928,80 €	68 619,20 €	171 548,00 €
Subvention notifiée DETR	150 000,00 €	55 858,00 €	205 858,00 €
Subvention attendue DEPARTEMENT	72 850,00 €	27 150,00 €	100 000,00 €
Participation ville de Cahors (BA eau - ass)	100 000,00 €	170 000,00 €	270 000,00 €
Participation ville de Cahors	90 000,00 €	60 000,00 €	150 000,00 €
Solde Grand Cahors	169 393,20 €	101 857,80 €	271 251,00 €

- **Aménagement des rues du site Patrimonial Remarquable de Cahors – Programme 2018 :**

Aujourd'hui, suite à la non réalisation de la tranche conditionnelle, il est souhaitable de modifier l'autorisation de programme à la baisse.

Pour mémoire, AP précédente 1 200 000,00 euros

Projet	Opération	AP / TOTAL opération TTC
Aménagement des rues du site patrimonial remarquable de Cahors : programme 2018	N°2232	857 789,58 €

Crédits de Paiement Dépenses	2018	2019	Total
Dépenses prévisionnelles	491 477,07 €	79 312,51 €	570 789,58 €
Comptes de tiers	183 772,89 €	103 227,11 €	287 000,00 €

Crédits budgétaires Recettes	2018	2019	Total
FCTVA	80 621,90 €	13 010,42 €	93 632,32 €
Subvention notifiées DETR / REGION		291 938,00 €	291 938,00 €
Subvention notifiée DEPARTEMENT	- €	75 240,00 €	75 240,00 €
Comptes de tiers	183 772,89 €	103 227,11 €	287 000,00 €
Solde Grand Cahors	410 855,17 €	- 300 875,91 €	109 979,26 €

- Fonds de concours HT

Il convient d'augmenter l'autorisation de programme et les crédits de paiements suite à la délibération n°25 du 16 mai 2019 attribuant un fond de concours à la commune de Nuzéjols (à hauteur de 5 000 €).

Pour mémoire, AP précédente 509 000 euros

Projet	Opération	AP / TOTAL opération
Fonds de Concours HT	155	514 000,00 €

Crédits de Paiements Dépenses	2018	2019	2020	Total
Dépenses prévisionnelles	9 000,00 €	280 000,00 €	225 000,00 €	514 000,00 €

Crédits budgétaires Recettes	2018	2019	2020	Total
				- €
Solde Grand Cahors	9 000,00 €	280 000,00 €	225 000,00 €	514 000,00 €

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à engager les dépenses de l'opération ci-dessus à hauteur des Autorisations de Programme et à mandater les dépenses y afférent ;
- b- De préciser que les Crédits de Paiement complémentaires de 2019 sont inscrits en Décision modificative de ce jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.


 Le Président,
 Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE